



Janvier 2025

Chers Gaëlites, Chers amis,  
A tous les acteurs de la commune, à tous les habitants, notamment à tous nos jeunes, je souhaite une très belle année 2025 pleine de projets et de confiance en notre avenir commun.  
L'équipe municipale et moi-même avons œuvré toute l'année dans ce sens et nous continuerons à le faire pour l'année à venir.  
Bonne année et bonne santé.

Denis Levrel et l'équipe municipale.



## Cérémonie des vœux du Maire

Toute la population gaëlite est cordialement invitée aux vœux du Maire  
Dimanche 05 janvier 2025 à 10h30 à la salle polyvalente de GAËL



## *Retour sur les animations autour de Noël*



### ◆ Marché de Noël

Le marché de Noël s'est déroulé vendredi 13 décembre de 16h à 22h dans la salle polyvalente. Pas moins de 30 exposants étaient présents : des exposants aussi bien de la commune que des communes aux alentours. On y trouvait également un espace pour se restaurer et se poser. C'est beaucoup de bonheur de voir les exposants ou les participants, vendre ou faire leurs emplettes.  
Merci à toutes et tous !



### ◆ La calèche du Père Noël

L'association Epanouissement Physique de Gaël a invité petits et grands à se promener en calèche en compagnie du Père Noël.



### ◆ La parade des Jeunes Agriculteurs

Le 15 décembre, les JA ont organisé leur 1<sup>er</sup> défilé en tracteurs illuminés. Une foule immense a acclamé la vingtaine de tracteurs partant de Gaël vers Muël, puis St Onen pour arriver à St Méen le Grand.



### ◆ Les illuminations de Noël

La Municipalité de Gaël a souhaité étoffer les illuminations dans le centre bourg et dans les rues adjacentes.

L'association Osons, Osons, a mis en couleur le centre bourg par de très belles décorations, ainsi que l'association « L'âme agit en Brocéliande » / « En quête de Brocéliande ».



Mairie de GAËL 02.99.07.72.20 et Agence Postale 02.23.43.26.58

Lundi, mercredi et samedi : ouvert de 09h00 à 12h00 – Fermé l'après-midi.

Mardi, jeudi et vendredi ouvert de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Site internet : [www.mairie-gael.bzh](http://www.mairie-gael.bzh) mail : [mairie.gael@orange.fr](mailto:mairie.gael@orange.fr)

Cantine : 02.99.07.74.47



## Animations...

### ♦ Idées à coudre

**Mardi 7 et 21 janvier** : Atelier couture à la salle des associations à 20h.

### ♦ Club de l'amitié

**Mardi 7** : Club avec ses activités habituelles.

**Mardi 21 janvier** : Assemblée générale, galette des rois, club.

### ♦ APE les prés verts

L'association des parents d'élèves de l'école des Prés Verts adresse ses meilleurs vœux pour 2025 à tous les gaërites. L'association remercie la mairie pour l'organisation du marché de Noël, un bon moment partagé pour petits et grands.

## Informations communales

### ♦ Horaires des messes

**Dimanche 19 janvier à 10h30**

Tous les mercredis à 11h00.

### ♦ VENTE DE DELAISSES COMMUNALES AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Maire de la Commune de GAËL informe ses administrés qu'il sera procédé du **Lundi 06 Janvier 2025 au Mercredi 22 Janvier 2025, à 12 heures** à une enquête administrative sur le projet d'aliénation et de déclassement de délaissés de chemins.

Il pourra être pris connaissance du projet à la mairie de Gaël de 9h00 à 12h00 du Lundi au Samedi et de 14h00 à 17h00 les Mardis, Jeudis et Vendredis et faire enregistrer ses observations éventuelles.

Monsieur Philippe BOUGUEN, commissaire enquêteur, recevra à la mairie les :

- **Lundi 6 Janvier 2025, de 09 heures à 12 heures**

- **Samedi 18 Janvier 2025, de 9 heures à 12 heures**

- **Mercredi 22 Janvier 2025, de 9 heures à 12 heures** pour renseigner le public et recueillir les déclarations présentées au sujet du projet.

### ♦ Numérotation en campagne

Rappel : les numéros des maisons doivent impérativement être posés sur les maisons bien visiblement afin que les services de santé, la Poste, les livreurs et autres organismes puissent identifier très rapidement votre adresse.

## Médiathèque



**Réouverture de la médiathèque le vendredi 3 janvier 2025 à 16h00.**

**Mercredi 8 et 22 janvier à partir de 14h30 - Papote, tricote, grignote** [14h30 et non plus 14h pour le début de cet atelier].

**Vendredi 24 janvier à 10h- Bébés lecteurs**

Que les toutes petites oreilles s'ouvrent bien grand, Marine vient raconter des histoires. En ce 24 janvier, ce sera sur le thème "Festin".

Pour les enfants de 0 à 4 ans.

**Vendredi 24 janvier de 18h à 19h30 - Les Nuits de la Lecture : La veillée bretonne d'autrefois.**

Comme autrefois par chez nous, chacun vient avec une petite histoire à lire ou raconter, ou bien une chanson, une devinette, une blague ou bien encore une photo, etc. pour agrémenter la soirée de tous quand la TV ou les téléphones portables n'existaient pas.

Et si l'histoire et la légende concernent la forêt de Brocéliande, que la photo est sur Gaël ou que l'anecdote date de votre enfance, c'est encore mieux ! Tout public. Gratuit sur inscription.

**Samedi 25 janvier 10h30 à 11h15 - Les nuits de la Lecture**

Ouvrez grand les oreilles et venez découvrir des contes et légendes de Bretagne. Brocéliande, la mer : tout un monde à explorer ! Et tous ensemble, nous apprendrons aussi une chanson du répertoire breton.

À partir de 4 ans (adultes bienvenus !).

Gratuit sur inscription.

**Samedi 8 février à 10h30 - Café Lecture Papote .**

## Commerce



### ♦ Le Fournil de Gaël

Le fournil de Gaël vous souhaite une bonne année 2025 pleine de réussite et de bonheur. Et comme une année ne commence jamais sans les galettes, nous vous proposons nos galettes maison frangipane et pomme

## Etat-civil



### Décès :

**BINARD Alain**, décédé le 9 décembre 2024 à Gaël.

### Naissances :

**DESBOIS Tommy**, né le 04 décembre 2024 à Rennes.

**LE GRAND Elden**, né le 16 décembre 2024 à Rennes.

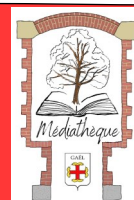
**Médiathèque** : 18 Rue du Lt Guillard – 35 290 GAËL

02 99 07 76 61 – [bibliotheque.gael@orange.fr](mailto:bibliotheque.gael@orange.fr)

**Horaires** : Mardi : 16h00 à 18h00 / Mercredi : 10h00 à 12h15 – 14h30 à 18h00

Vendredi : 16h00 à 19h00 - Samedi : 10h00 à 12h15

<https://www.facebook.com/bibliothequemunicipalegael/>



## Retour sur

### ◆ Repas de fin d'année des élus, personnel et bénévoles.

M. le Maire a tenu à réunir les élus, le personnel communal, les bénévoles, les membres du CCAS autour d'un dîner convivial à la salle polyvalente de Gaël.

Ce fut l'occasion pour M. le Maire, lors de son discours, de remercier l'ensemble des personnes présentes participant à notre mission de service public pour le bien vivre ensemble.

"Nous ne devons jamais oublier que votre choix, que ce soit en tant qu'élus, personnel communal, bénévole, est avant tout une volonté d'agir pour le bien commun, pour faire en sorte de vivre ensemble dans un environnement sécurisé, accessible au plus grand nombre. Faciliter la vie quotidienne de nos administrés, de nos enfants, renforcer le lien social, autant de tâches que vous tou-te-s avez assumé tout au long de cette année. Chacune, chacun, dans votre rôle, vous êtes un maillon essentiel de notre chaîne de réussite, pour l'évolution de notre commune."

De nombreux échanges conviviaux entre élus, personnel et bénévoles tout au long de la soirée, autour dans un premier temps d'un apéritif suivi d'un délicieux repas.



### ◆ Départ en retraite de Martine DESVALLEES

Après plusieurs années comme agent de cantine, Martine quitte son poste pour une retraite bien méritée.

Lors de son dernier service, ses collègues lui ont réservé plusieurs surprises, une banderole « Joyeuse retraite ! » l'attendait à son arrivée.

Sur une musique « Tout le bonheur du monde ! » et sous les applaudissements des enfants, l'émotion était palpable.

Quelques enfants lui ont lu des remerciements.

La Municipalité la remercie pour son dévouement, sa gentillesse auprès des enfants de Gaël.

Nous lui souhaitons bon vent vers d'autres projets !



### ◆ Colis CCAS à l'Ehpad La Domnonée

Quelques membres du CCAS ont été cordialement invités à partager un goûter de Noël avec les résidents. A cette occasion, un colis leur a été offert.



Retrouvez toutes les informations de la commune sur le site internet : [www.mairie-gael.bzh](http://www.mairie-gael.bzh)  
Si vous souhaitez recevoir Gaël Infos par mail, envoyez votre demande à l'adresse [mairie.gael@orange.fr](mailto:mairie.gael@orange.fr)

## Collecte des bacs jaunes



**Mardi 7 et 21 janvier sur l'ensemble de la commune de Gaël.**

A compter du 06 janvier 2025, la fréquence du passage de la benne pour les ordures ménagères sera modifiée, à savoir un passage tous les 15 jours. La collecte des bacs verts et des bacs jaunes se fera en alternance 1 semaine sur 2 sur le même jour de la semaine.

**Pour la commune de Gaël, les nouveaux jours de collecte seront le mardi semaine impaire bac vert et mardi semaine paire bac jaune.**

Rappel : les usagers doivent déposer leur bac la veille au soir du jour de passage de la benne, de le présenter couvercle fermé et avec la poignée côté rue.

## Elagage



L'élagage des arbres est une opération délicate mais néanmoins nécessaire pour des raisons de sécurité. Dans certains cas, elle est même rendue obligatoire par la loi. La règle est qu'il faut assurer l'entretien régulier des arbres afin d'assurer la sécurité des infrastructures (routes, chemins, etc), des usagers et des voisins aux alentours. Ainsi, si vous avez un arbre de plus de deux mètres dans votre jardin, la loi vous oblige à le maintenir à une distance minimum de 2 mètres d'avec le terrain de vos voisins (distance à mesurer depuis le milieu du tronc de l'arbre). Une distance ramenée à 0,50 mètres pour les arbres de moins de 2 mètres. A noter que toutes les branches qui empiètent directement sur le terrain des voisins doivent être coupées par le propriétaire de l'arbre. D'autre part, il existe une réglementation précise fixant les distances entre les arbres et les routes nationales, départementales ainsi que les voies ferrées, les lignes téléphoniques et lignes électriques. Un bon professionnel saura intervenir en respectant ces limitations légales.

## Divers

Depuis quelques semaines, la gendarmerie a constaté une augmentation du nombre de faits de vol à la roulotte sur les territoires situés à l'ouest de l'agglomération Rennaise.

Pour rappel, le vol à la roulotte est un délit qui consiste à dérober des objets se trouvant à l'intérieur des véhicules. Ce type de vol a généralement lieu lorsque les véhicules sont laissés sans surveillance, notamment lors de stationnement sur la voie publique.

Voici quelques conseils pour se prémunir du vol à la roulotte :

- 1/ Toujours verrouiller les portes et fenêtres du véhicule
- 2/ Ne pas laisser d'objets de valeur (téléphone, sac à main, portefeuille, outils ...) à la vue des passants
- 3/ Stationner son véhicule dans des zones bien éclairées et fréquentées et/ou faisant l'objet d'une vidéosurveillance
- 4/ Faire installer dans son véhicule un système d'alarme ou une caméra de surveillance pour dissuader les voleurs
- 5/ Principalement pour les artisans, la nuit, privilégier le stationnement des véhicules chargés de matériel et notamment d'outillage électroportatif dans des lieux sécurisés (locaux d'entreprise, garages, verrouillés).

Rappel ! Il existe l'application **Ma sécurité** qui a été mise en place par le ministère de l'Intérieur et de l'Outre-mer.

Cette application française permet d'accompagner la population dans ses démarches en ligne et met à disposition du grand public des conseils, des numéros utiles, des actualités locales ou thématiques et une carte des commissariats et brigades de gendarmerie.

L'application permet aussi de communiquer avec un policier ou un gendarme, 24h/24 et 7j/7, par chat.

L'application est disponible sous l'App Store et Google Play.

Vous trouverez plus d'informations en cliquant sur le lien suivant:

<https://www.masecurite.interieur.gouv.fr/fr>

Prochaine parution le 31 janvier. Dépôt des articles avant le 24 janvier.

## PHARMACIE

**M. ESNAULT : 02.99.07.72.19**

En cas d'urgence la nuit et le week-end, appelez le 3237.

**01 janvier** : Pharmacie Rouault à Montauban de Bretagne.

**05 janvier** : Pharmacie Dupont-Kermel à Bédée.

**12 janvier** : Pharmacie Delys à Médréac.

**19 janvier** : Pharmacie Devos à Talensac.

**26 janvier** : Pharmacie de Esnault à Gaël.

## INFIRMIERS

Mmes AUVE et TALLEC  
M. JAUNAY 02.99.07.76.15

## DECHETTERIE

Tél : 02.99.07.71.47

**Nouveaux horaires :**

**Lundi** : 09h00-12h30  
13h30-17h30

**Mercredi** : 09h00-12h30  
13h30-17h30

**Samedi** : 09h00-12h30  
13h30-17h30

## AMBULANCES-TAXIS

Taxis MEWEN 02.99.09.69.34

Taxis FOUREL 06.25.77.20.75

Taxis NEO Santé 02.99.06.57.00

## CARS ILLENOO

**Horaires du 2 septembre 2024 au 4 juillet 2025 :**

**De Gaël Eglise vers Rennes :**

Du lundi au vendredi : 6h17, 7h27.

Du lundi au samedi : 6h52, 13h30.

**De Rennes gare routière vers Gaël :**

Du lundi au vendredi : 16h30, 17h15

Du lundi au samedi : 12h15, 18h15.

Mercredi : 12h50.

Samedi : 16h30, 17h15.

**SPA : 02 99 59 32 74**

5A rue Roland Doré – 35000 Rennes

**Directeur de la publication :**

**Denis LEVREL, Maire de Gaël**

**Coordination, rédaction,**

**mise en page, distribution :**

**V. Destruhaut, F. Unterdorfel,**

**L. Le Roy.**

**Mairie de Gaël**

**Photos-illustrations :**

**Mairie de Gaël**

**Impression : 400 exemplaires**